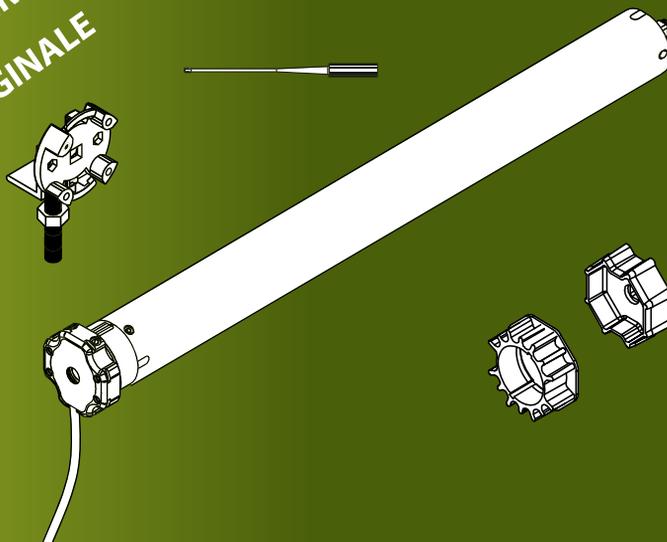


GUIDE D'INSTALLATION KIT THUNDER

Ø 45-8 NM / Ø 45-15 NM
Ø 45-30 NM / Ø 45-45 NM

GUIDE
À CONSERVER
NOTICE ORIGINALE



DIAG30MLF / DIAG31MLF
DIAG32MLF / DIAG33MLF

Sommaire

| | | | |
|---|----------|---|-----------|
| 1. Présentation | 2 | 3. Alimentation | 8 |
| 1.1 Description | 2 | 4. Fixation du volet roulant | 8 |
| 1.2 Préconisation d'emploi | 2 | 5. Réglages des fins de course | 9 |
| 1.3 Composition du kit | 3 | 5.1 Réglage de la fin de course de descente | 9 |
| 1.4 Enregistrement du numéro de série | 3 | 5.2 Réglage de la fin de course de montée | 10 |
| 1.5 Outillages et accessoires nécessaires non fournis | 3 | 6. Caractéristiques | 10 |
| 1.6 Câbles électriques à prévoir | 4 | 7. Garantie | 11 |
| 2. Installation | 4 | Déclaration CE de Conformité | 14 |
| 2.1 Démontage du tube octogonal | 4 | | |
| 2.2 Assemblage du moteur | 5 | | |
| 2.3 Montage du moteur dans le tube octogonal .. | 6 | | |

1. Présentation

1.1 Description

Les kits THUNDER sont la solution idéale pour motoriser tous types de volet roulant (en bois, alu ou pvc) disposant d'un tube d'enroulement octogonal de 60 mm.

Ils se pilotent via un point de commande mural (interrupteur non-fourni à choisir dans le rayon électricité de votre magasin).

ATTENTION

- **Le bon fonctionnement et les caractéristiques décrits dans ce guide d'installation ne peuvent être obtenus qu'avec des accessoires Diagra by ADYX.**
- **Les kits THUNDER 45 ont été conçus pour automatiser les volets roulants avec un tube octogonal de 60 mm. Éviter toute autre utilisation.**

1.2 Préconisation d'emploi

Lire attentivement le guide d'installation avant de commencer le montage de la motorisation. Conserver la notice pour toute consultation ultérieure. Cette motorisation a été conçue pour l'utilisation indiquée sur cette notice. Toute autre utilisation pourrait compromettre son efficacité et représenter une source de danger.

Prévoir une alimentation secteur protégée par disjoncteur ou fusible 10 A. Vérifier la présence d'un disjoncteur différentiel de 30 mA sur votre tableau électrique. Vérifier l'efficacité de l'installation de terre.

Diagra by ADYX décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou autre que celle pour laquelle la motorisation est destinée.

Diagra by ADYX décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes de montage et de toutes les préconisations stipulées dans la notice.

Utiliser exclusivement des pièces et composants d'origine Diagra by ADYX.

Diagra by ADYX décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de la motorisation dans le cas d'utilisation de composants d'une origine autre que Diagra by ADYX.

Ne pas procéder à des modifications ou réparation des composants de la motorisation. L'utilisateur doit s'abstenir de faire toute tentative de réparation pour remédier à un défaut.

Ne jamais connecter plusieurs moteurs au même bouton-poussoir.

Ne pas connecter deux boutons-poussoirs au même moteur.

Lors de toute commande, garder toujours la motorisation en visuel.

Ne permettre à personne et en particulier aux enfants de stationner à proximité de la motorisation durant le fonctionnement.

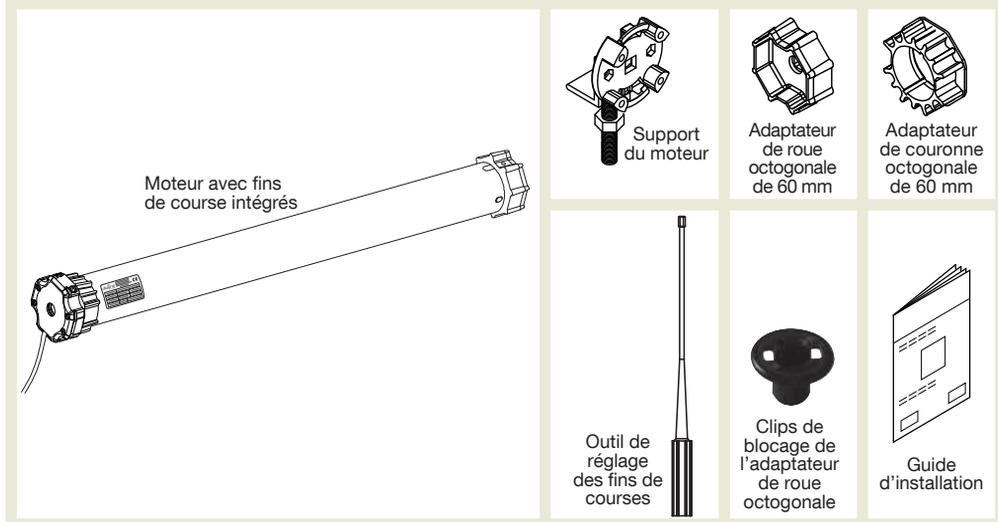
Ne pas laisser les enfants à portée du bouton poussoir de commande, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.

Avant toute intervention sur l'installation, couper l'alimentation secteur 230 volts.

Toutes interventions ou réparations non décrites dans ce guide d'installation ne sont pas autorisées.

1.3 Composition du kit

Le kit est constitué des composants suivants. Au déballage, vérifier son contenu ainsi que le bon état des composants.



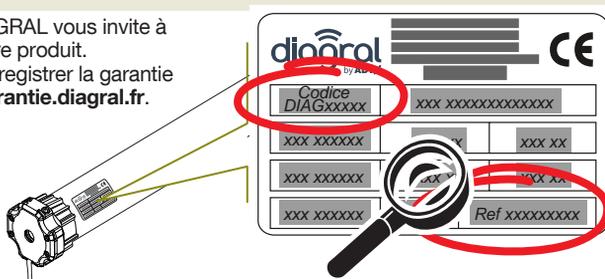
1.4 Enregistrement du numéro de série

Avant de procéder à l'installation, DIAGRAL vous invite à noter ci-dessous le N° de série de votre produit. Cette information vous permettra d'enregistrer la garantie de votre produit en ligne sur <http://garantie.diagral.fr>.

Vous pourrez ainsi bénéficier d'un service accéléré et privilégié avec des avantages.

Sur l'étiquette située sur le produit vous trouverez :

- le N° de série de votre produit « Ref »
- la référence du produit « Codice »



Ref

Codice

DIAG.....

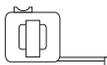
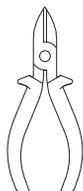
1.5 Outillages et accessoires nécessaires non fournis

1 vis auto taraudeuse 4 x 10 mm

1 boîte de dérivation

2,5 mm

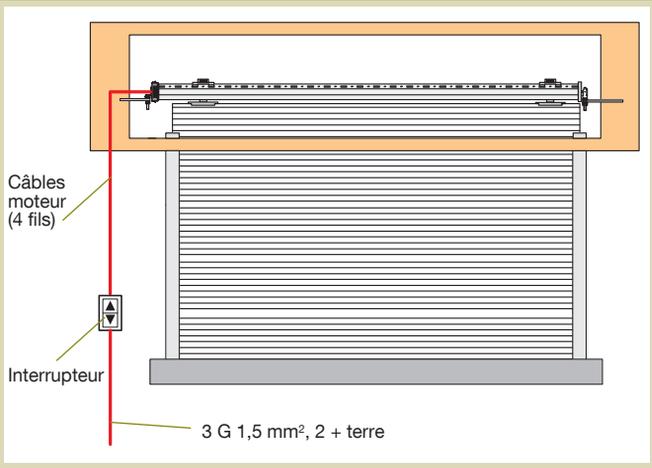
3 mm



1.6 Câbles électriques à prévoir

ATTENTION

- Prévoir obligatoirement un câble de 3 G 1,5 mm², 2 + terre protégé par un fusible ou un disjoncteur de 10 ampères pour amener la tension d'alimentation 230 V au volet roulant.
- Disposer les câbles d'alimentation du côté du support moteur.



2. Installation

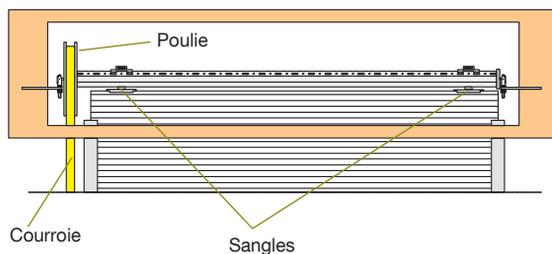
ATTENTION :

- Avec ce kit il est possible de réaliser une installation sur un tube octogonal existant de 60 mm de diamètre. Si le tube n'est pas standard il faut installer un nouveau tube octogonal de 60 mm, et le kit de fixation au tube (référence DIAG74MAF).
- Suivre les étapes de montages décrites dans ce chapitre en tenant compte du fait que le support du moteur peut être monté des 2 cotés selon les besoins de l'installation.

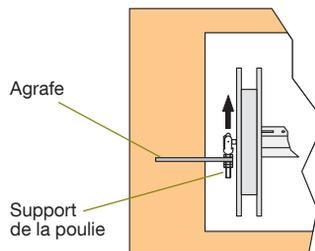
2.1 Démontage du tube octogonal

1. Abaisser totalement le volet roulant.

2. Dégager la courroie de la poulie et décrocher les sangles du tube octogonal existant.



3. Enlever le support de la poulie de l'agrafe.



4. Extraire le tube octogonal du caisson.

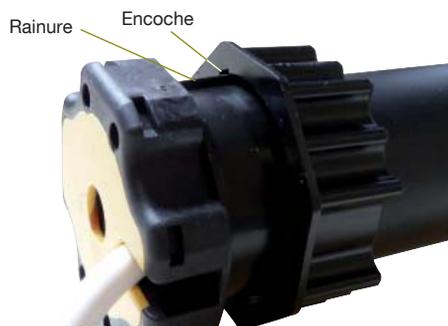
5. Démontez la poulie du tube.

2.2 Assemblage du moteur

1. Insérer l'adaptateur de couronne dans le moteur.



2. Mettre l'encoche de l'adaptateur de couronne dans la rainure du moteur.



3. Pousser l'adaptateur de couronne en butée.



4. Insérer l'adaptateur de roue dans l'arbre du moteur.



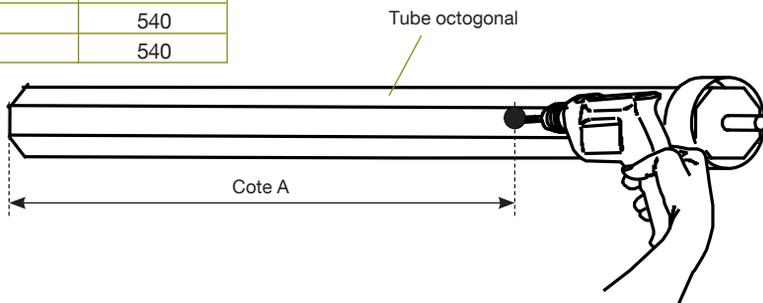
5. Bloquer l'adaptateur de roue à l'aide du clips fournis.



2.3 Montage du moteur dans le tube octogonal

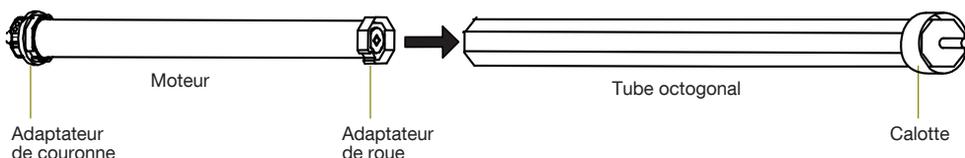
1. Percer un trou de $\varnothing 3$ mm à la cote A sur le tube octogonal en vous référant au tableau ci-dessous.

| Modèle THUNDER 45 | Cote A (mm) |
|-------------------|-------------|
| 8 Nm | 420 |
| 15 Nm | 460 |
| 30 Nm | 540 |
| 45 Nm | 540 |

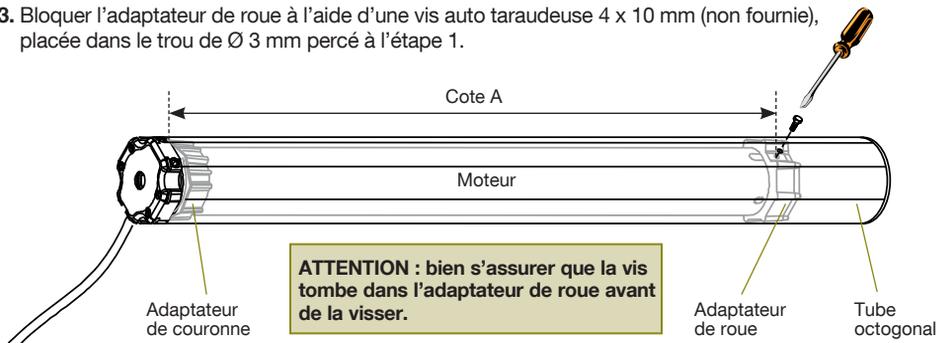


2. Introduire le moteur assemblé à l'intérieur du tube octogonal.

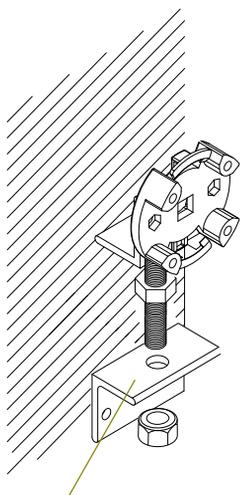
L'adaptateur de couronne doit se trouver complètement à l'intérieur du tube, à l'opposé de la calotte.



3. Bloquer l'adaptateur de roue à l'aide d'une vis auto taraudeuse 4 x 10 mm (non fournie), placée dans le trou de $\varnothing 3$ mm percé à l'étape 1.



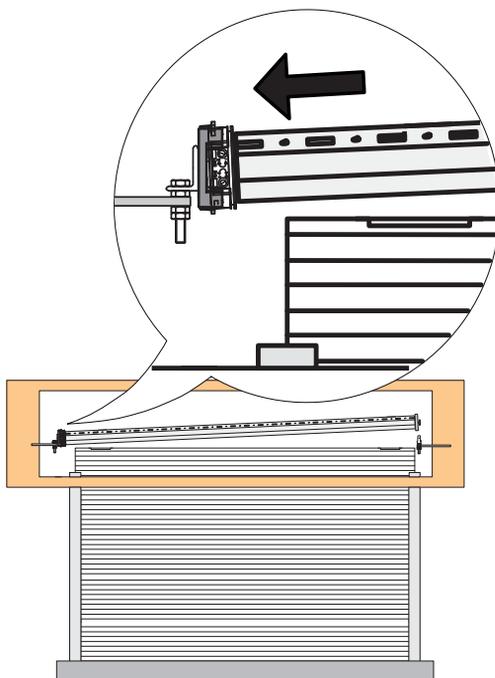
4. Monter le support du moteur sur l'équerre de fixation du volet roulant existant (non fournie).



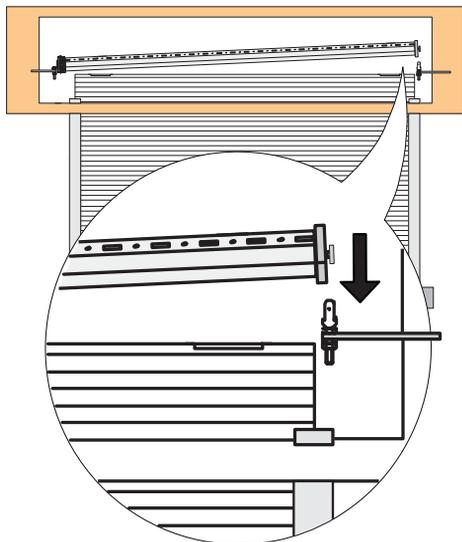
Equerre de fixation du volet roulant existant (non fournie)

ATTENTION : le support du moteur doit être monté du côté de l'alimentation 230 V.

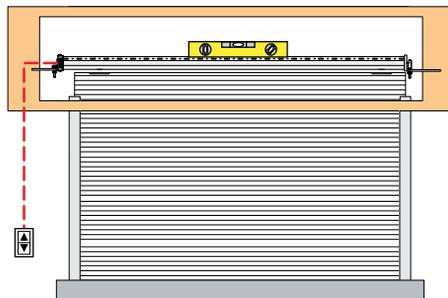
5. Clipser le tube motorisé sur le support moteur en veillant à laisser accessible les vis de réglages de fins de courses.



6. Clipser le tube motorisé sur le support de la calotte.



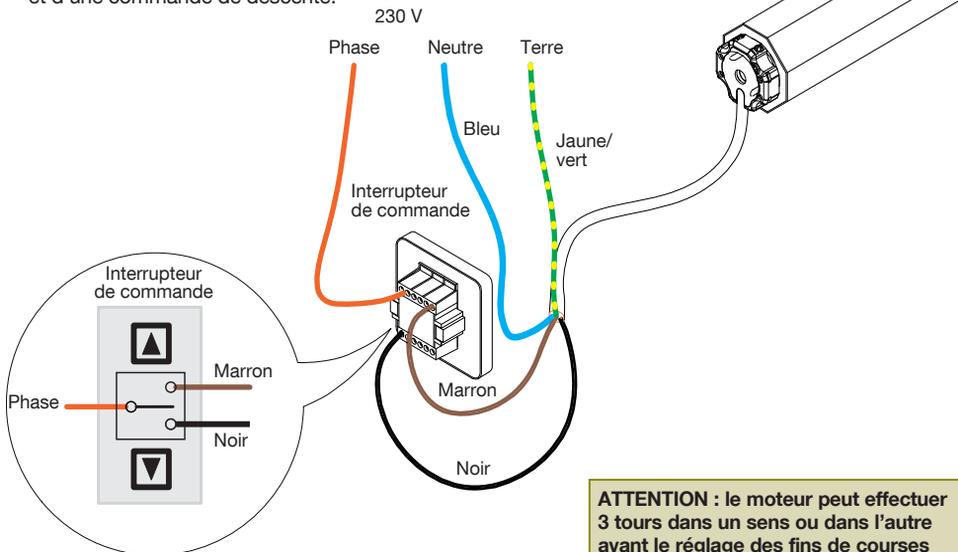
7. Vérifier l'horizontalité du tube motorisé avec un niveau à bulle. Si besoin, la régler en modifiant la hauteur du support de calotte ou du support moteur à l'aide des écrous.



3. Alimentation

ATTENTION : couper l'alimentation 230 V avant toutes interventions sur l'installation.

1. Se munir d'une boîte de dérivation (non fournie), puis réaliser le câblage suivant en utilisant un interrupteur disposant d'une commande de montée et d'une commande de descente.

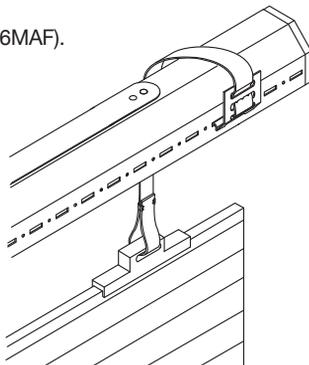


ATTENTION : le moteur peut effectuer 3 tours dans un sens ou dans l'autre avant le réglage des fins de courses (cf. chapitre 5).

2. Mettre sous tension.
3. Appuyer sur la commande de montée de l'interrupteur et vérifier que le tube tourne dans le sens de l'enroulement.
Sinon, mettre hors tension et inverser les fils noir et marron sur l'interrupteur.
4. Faire le même test avec la commande de descente de l'interrupteur.

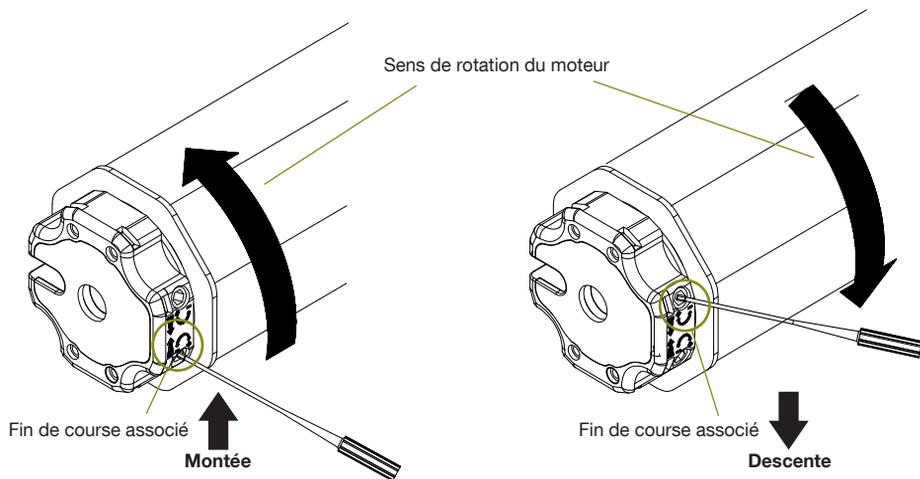
4. Fixation du volet roulant

Fixer le volet roulant au tube motorisé.
Si besoin utiliser le kit de fixation au volet (référence DIAG76MAF).



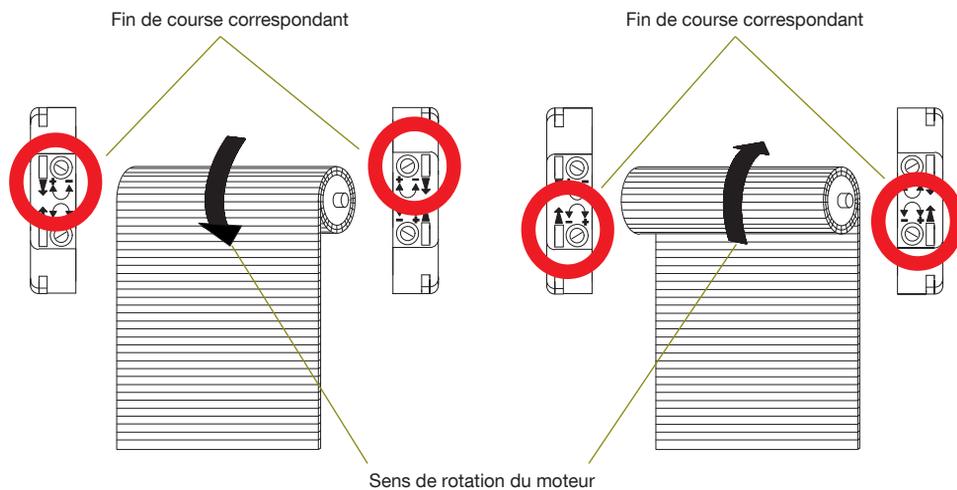
5. Réglages des fins de course

Les kits THUNDER sont équipés de fins de courses qui permettent de couper le moteur lorsqu'on atteint la limite d'ouverture ou de fermeture du volet roulant.



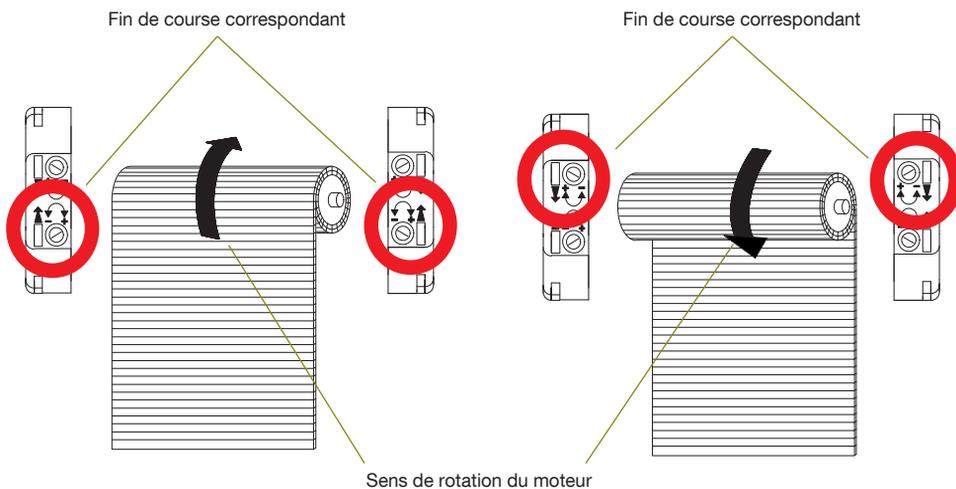
5.1 Réglage de la fin de course de descente

1. Maintenir la commande de descente de l'interrupteur enfoncée.
2. A l'aide de l'outil de réglage des fins de course, tourner la vis correspondant au sens de rotation de descente du tube vers le signe plus (+) pour augmenter la course du volet roulant, vers le signe moins (-) pour la diminuer.



5.2 Réglage de la fin de course de montée

1. Maintenir la commande de montée de l'interrupteur enfoncée.
2. A l'aide de l'outil de réglage des fins de course, tourner la vis correspondant au sens de rotation de descente du tube vers le signe plus (+) pour augmenter la course du volet roulant, vers le signe moins (-) pour la diminuer.



6. Caractéristiques

| Modèle THUNDER 45 | Couple (Nm) | Temps maxi d'utilisation | Vitesse (Tr/min.) | Alimentation (V) | Puissance (W) |
|-------------------|-------------|--------------------------|-------------------|------------------|---------------|
| 8 | 8 | 4 | 17 | 230 | 130 |
| 15 | 15 | 4 | 17 | 230 | 180 |
| 30 | 30 | 4 | 17 | 230 | 250 |
| 45 | 45 | 4 | 17 | 230 | 270 |

| Modèle THUNDER 45 | Courant (A) | Indice de protection | Diamètre du moteur (mm) | Longueur L avec adaptateur de roue (mm) |
|-------------------|-------------|----------------------|-------------------------|---|
| 8 | 0,6 | IP44 | 45 | 450 |
| 15 | 0,8 | IP44 | 45 | 490 |
| 30 | 1,1 | IP44 | 45 | 570 |
| 45 | 1,2 | IP44 | 45 | 570 |

7. Garantie

Sauf exclusion de certains matériels ou de certains composants de matériels, DIAGRAL octroie à la délivrance du bien une garantie contractuelle inextensible de trois (3) ans contre tout vice caché ou défaut de fabrication pour sa gamme de motorisations.

Les organes de commandes DIAG42ACK, DIAG43MCX, DIAG44ACX exclusivement peuvent bénéficier d'une garantie légale de conformité de deux (2) ans et d'une garantie commerciale de trois (3) ans sous la forme d'une extension gratuite sous les réserves et conditions suivantes :

Pour les organes de commandes précités seulement, l'octroi de la garantie commerciale de trois (3) ans, courant à compter de l'expiration de la garantie légale de conformité, est conditionné à l'envoi d'une demande d'extension de garantie gratuite dans un délai de trente (30) jours à compter de la vente.

Cette demande d'extension gratuite de garantie peut être formée en adressant le bon de garantie prévu à cet effet à l'adresse indiquée sur le document ou en ligne à partir du site www.diagral.fr.

Il est précisé que la facture d'achat du matériel devra impérativement être conservée afin de justifier de la période de garantie.

La garantie ne porte que sur les produits DIAGRAL, commercialisés par ATRAL SYSTEM, et non aux alimentations (batteries, piles et blocs lithium) et autres consommables (tels que ampoules, lampes, huiles, fusibles...). Certains produits ou accessoires tels que transformateurs, câbles de liaison, accessoires d'équipement de systèmes de motorisation, antennes, batteries de secours (liste non exhaustive), peuvent ne pas bénéficier de la garantie.

La garantie porte sur tout matériel qui dysfonctionne, dès lors que ce dysfonctionnement ne provient pas ou n'est pas la résultante de :

- des contraintes propres au site à équiper, qui restreignent ou nuisent aux transmissions radio,
- du non respect des consignes d'installation ou de maintenance spécifiées par DIAGRAL, ou erreur de manipulation ou de branchement en cours d'installation,
- d'un usage anormal ou non conforme des produits aux spécifications de DIAGRAL,
- de la négligence ou défaut d'entretien de la part de l'utilisateur,
- de l'intervention ou transformation de quelque nature qu'elle soit en dehors de toute instruction donnée par DIAGRAL,
- de détériorations résultant d'une installation effectuée avec des dispositifs ou périphériques d'une autre marque que DIAGRAL,
- d'une dégradation par chute, choc ou par immersion,
- d'une utilisation d'alimentation autre que celle indiquée par DIAGRAL,
- de dommages ou avaries causés par le transport,
- de conditions d'utilisation particulières telles que ambiance humide ou poussiéreuse, température élevée au-delà des spécifications de fonctionnement du fabricant, émanations chimiques, etc...
- d'une catastrophe naturelle, émeutes ou vandalisme, ainsi que dans tous les cas où un évènement postérieur à la vente indépendant de la volonté de DIAGRAL, irrésistible, et dont elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir ni la survenance ni les effets, interdirait l'exécution de ses obligations essentielles,
- de phénomène atmosphérique ou détériorations causées par l'environnement extérieur tels qu'infiltration, pluie, foudre, condensation, insectes, animaux, surtension.

Le bénéfice de la garantie est exclusivement réservé aux territoires suivants : pays de l'Union Européenne, Norvège et Suisse.

Indépendamment de la garantie contractuelle consentie, ATRAL SYSTEM est tenu des défauts de conformité du bien au contrat, et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code Civil.

À cet égard, il est rappelé les articles suivants :

- Article L211-4 du Code de la Consommation : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance.
Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation, lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat, ou a été réalisée sous sa responsabilité.
- Article L211-5 du Code de la Consommation : pour être conforme au contrat, le bien doit :
 1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle, présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.
 2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

- Article L211-12 du Code de la Consommation : l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans, à compter de la délivrance du bien.
- Article 1641 du Code Civil : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné aucun moindre prix s'il les avait connues.
- Article 1648 alinéa 1 du Code Civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Pour la mise en œuvre de la garantie, l'utilisateur doit contacter la société DIAGRAL dont les coordonnées sont les suivantes :

DIAGRAL est une marque de la société ATRAL SYSTEM

ATRAL SYSTEM

SAS au capital de 252 320 euros inscrite au RCS de Grenoble sous le numéro 311586382

Rue du Pré de l'Orme, 38926 CROLLES CEDEX

Tél. : 0 825 051 809 (0,15 € TTC/min depuis un poste fixe)

DIAGRAL exposera alors les conditions de retour de la mise en œuvre de sa garantie.

La garantie donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de DIAGRAL.

Tout produit ayant fait l'objet d'un échange devient la propriété définitive et irrévocable de DIAGRAL.

Tout produit échangé sous garantie, bénéficie de la durée de garantie restant du produit d'origine.

En application de l'article L111-2 du Code de la Consommation, les pièces indispensables à l'utilisation du bien seront disponibles durant la période de garantie.

Enfin, DIAGRAL précise que dans le souci d'améliorer ses produits, elle se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Destination des produits :

Les matériels commercialisés par DIAGRAL sont conçus pour contribuer à la protection et au confort d'habitations en résidentiel et de certains locaux professionnels tels qu'ils sont déterminés dans la documentation fournie par DIAGRAL, ou pour contribuer à la protection et au bien-être des personnes, dans les limites techniques et d'environnement décrites dans la documentation fournie par DIAGRAL et recommandées par le revendeur.

Marquage CE et Réglementation :

Les produits commercialisés par DIAGRAL sont conformes aux exigences essentielles des directives européennes qui les concernent. Le marquage CE atteste de la conformité des produits à ces directives et aux normes qui définissent les spécifications techniques à respecter.

Réseaux de communication (indisponibilité) :

DIAGRAL rappelle à l'utilisateur que ses systèmes fonctionnent grâce aux réseaux de communication radio, IP (internet) et électriques (Internet via ADSL, Bluetooth, GSM, GPRS, WIFI, Courants Porteurs en Ligne (CPL), etc...). La gestion de ces réseaux de communication privés ou non, n'étant pas assurée par DIAGRAL, qui n'en a aucune maîtrise, celle-ci rappelle aux utilisateurs qu'elle ne peut en garantir leur disponibilité à 100%. DIAGRAL attire donc l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une indisponibilité qui apparaîtrait sur ces réseaux pourrait avoir comme conséquence une indisponibilité de ses propres systèmes.

Dans une telle situation, indépendamment de sa volonté, DIAGRAL indique que ni sa responsabilité, ni celle du fabricant ne pourrait être engagée.

Informatique et Liberté :

Le responsable du traitement des données recueillies est le responsable du service assistance technique de ATRAL SYSTEM SAS. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi de la garantie des produits vendus et à avoir une meilleure connaissance des consommateurs. Les réponses au questionnaire sont facultatives. Les destinataires des données sont les services assistance technique et marketing de ATRAL SYSTEM SAS.

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au responsable du service assistance technique de ATRAL SYSTEM SAS. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant sans frais ni justification.

Conditions d'application de la garantie et du service après-vente :

Les développements qui suivent ont pour objet de vous exposer les règles de mise en œuvre de la garantie contractuelle et du service après-vente.

En respectant sa disposition, vous simplifierez la gestion de vos retours et vous pourrez profiter pleinement des avantages de la garantie et de notre service après-vente.

Rappel :

La garantie consentie aux utilisateurs donne droits au choix de DIAGRAL, à l'échange standard ou à la réparation. Pour les conditions, et modalités de la garantie, se reporter au texte de garantie applicable à votre système. Les prestations réalisées par DIAGRAL, autres que celles consenties au titre de la garantie contractuelle, relèvent du service après-vente et sont payantes.

Tout produit ayant fait l'objet d'un échange au titre de la garantie devient la propriété définitive et irrévocable de DIAGRAL.

Procédure à suivre :

Lorsque vous constatez le dysfonctionnement d'un produit, vous devez impérativement en faire vérifier la réalité en contactant notre assistance technique au numéro de téléphone indiqué sur la notice d'installation du produit principal (coût de la communication précisé sur la notice).

Cette procédure, préalable et obligatoire, vous assure une gestion du dossier par les services compétents dans les meilleurs délais.

Si un retour du produit s'avère nécessaire, notre assistance technique vous communique un accord de retour (pour échange ou vérification) avec un numéro à inscrire de manière parfaitement lisible sur le colis.

Il est indispensable de toujours envoyer le matériel au service après-vente, accompagné de la copie de l'accord de retour, de la preuve d'achat (facture) et d'un bordereau lisiblement rempli précisant :

- le numéro ou la copie de l'accord de retour,
- vos coordonnées complètes,
- la copie de votre facture ou preuve d'achat avec la date d'achat,
- la description du matériel et le motif du retour,
- le nom de l'utilisateur.

Sous peine d'irrecevabilité de la demande, le matériel présumé défectueux doit nous être retourné complet avec son alimentation.

Les retours doivent être faits à l'adresse communiquée par l'assistance technique DIAGRAL lors du contact téléphonique préalable.

Important :

Les frais de port et les risques liés au transport sont toujours à la charge de l'expéditeur.

Notre responsabilité ne peut en aucun cas être engagée en cas d'incident survenant à cette occasion et notamment vol, perte, dégradation, destruction etc.

Les retours en port dû seront systématiquement refusés par nos services.

L'emballage des retours doit pouvoir résister aux contraintes de transport.

Tout matériel dégradé pendant le transport sera considéré comme hors garantie.

Tout colis présenté en mauvais état par le transporteur sera refusé par nos services.

Matériel sous garantie bénéficiant de la garantie légale de conformité ou de la garantie commerciale :

DIAGRAL octroie à partir de la délivrance au premier utilisateur la garantie contractuelle de trois (3) ans contre tout vice caché ou défaut de fabrication pour sa gamme de motorisations.

Sauf les organes de commandes DIAG42ACK, DIAG43MCX, DIAG44ACX qui bénéficient d'une garantie légale de deux (2) ans et d'une garantie commerciale de trois (3) ans sous réserve de l'enregistrement par DIAGRAL des informations liées à l'extension gratuite de garantie (détail dans les conditions de garantie de DIAGRAL by adyx).

En cas de contestation sur la date de départ de la garantie contractuelle, celle-ci débutera à compter de la date de fabrication que le numéro de série de l'appareil permettra de déterminer.

Tant que la référence correspondante est commercialisée, tout matériel reconnu défectueux par notre assistance technique donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de DIAGRAL.

Tout produit échangé sous garantie bénéficie de la durée de garantie restante du produit d'origine.

Tout appareil retourné sans accord de retour peut faire l'objet d'un renvoi à son expéditeur, aux risques de ce dernier. Il ne sera rééquipé d'aucun accessoire.

Tout appareil ayant fait l'objet d'un accord de retour pour vérification et qui sera reconnu en état de fonctionnement sera renvoyé tel quel à son expéditeur.

Matériel hors garantie :

Tant que la référence correspondante est commercialisée, tout matériel hors garantie peut faire l'objet d'une commande auprès d'un revendeur au choix de l'utilisateur selon les conditions habituelles d'achat en vigueur.

Si l'assistance technique de DIAGRAL établit un accord de retour pour vérification, notre service après-vente établira alors soit un devis de réparation, soit un remplacement par un produit neuf facturé selon les conditions habituelles d'achat en vigueur.

En cas d'accord avec la proposition ainsi faite, vous devez impérativement retourner le double de ce devis, revêtu de la mention "bon pour accord", daté et signé dans un délai d'un (1) mois à compter de sa date d'établissement.

Dans le cas d'une réparation, le produit réparé est garanti six (6) mois à compter de la date de réparation.

Déclaration CE de Conformité

Fabricant : FAAC S.p.A.

Adresse : Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

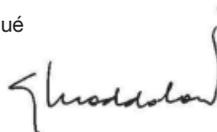
Déclare que : les kits DIAG30MLF, DIAG31MLF, DIAG32MLF, DIAG33MLF

est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CE suivantes :

- 2006/95/EC Directive Basse Tension
- 2004/108/EC Directive Compatibilité Électromagnétique

Milano, le 29 octobre 2013

L'Administrateur Délégué
G. Maddaloni



 **Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie** (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aidez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

Nous apprécions vos suggestions

Si vous avez des remarques pour l'amélioration de nos guides et de nos produits, n'hésitez pas à nous les communiquer par écrit ou par e-mail (assistancetechnique@diagral.fr) en précisant la date d'achat du matériel. Nous vous en remercions par avance.

Pour obtenir des conseils lors de la pose de votre système ou avant tout retour de matériel, munissez-vous de votre guide puis,

contacter l'assistance technique DIAGRAL au : **0 825 051 809**

depuis 1 poste fixe pour la France : 0,15 €/mn
pour les autres pays, se reporter au tarif en vigueur

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre la mieux adaptée à votre cas. Vous trouverez sur notre site www.diagral.fr les réponses aux questions les plus fréquentes, les principales notices techniques...